



**SNCF
VOYAGEURS**

PRIME DE TRAVAIL ASCT

DES AVANCÉES, MAIS NOUS EXIGEONS PLUS !

Le 6 janvier a eu lieu le groupe de travail conclusif sur la prime de travail des ASCT.

CE QUE L'UNSA A REVENDIQUÉ DEPUIS LE PREMIER GT

La fusion des Éléments Activité Commerciale Renforcée S1 et S2 au taux le plus élevé dès la 6^e heure de travail.

L'augmentation de 30 % des Éléments Accompagnement (EA) et Éléments Activité Commerciale (AC).

La sécurisation de la prime de travail à 100 % en cas d'aléas de la vie (maladie, accidents, situations personnelles subies).

UNE PREMIÈRE AVANCÉE OBTENUE

La **direction a répondu favorablement** à notre première revendication en fusionnant les Éléments Activité Commerciale Renforcée S1 et S2 dès la 6^e heure de travail au taux de 7€.

La direction a toutefois rappelé que ce GT avait pour objectif la simplification et la lisibilité de la prime de travail, et non sa revalorisation globale.

L'UNSA NE BAISSÉ PAS LES BRAS !

Nous continuerons à revendiquer:

- La revalorisation des EA et AC de 30 %
- La sécurisation de la prime de travail à 100 % en cas d'aléas de la vie, revendication essentielle pour garantir l'équité, la justice sociale et la protection des revenus des ASCT.



LORS DE CE GT IL A ÉTÉ ACTÉ LA MISE EN PLACE PROGRESSIVE DE LA DÉMATÉRIALISATION DU 2P5BIS. LE 2P5BIS SE NOMMERA LE RELEVÉ MENSUEL D'ACTIVITÉ ET SERA ACCESSIBLE VIA L'INTERFACE SALARIÉ. IL REPRENDRA L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS UTILES AU CALCUL DE LA RÉMUNÉRATION MENSUELLE.

NOUS REGRETTONS QUE CES MESURES NE S'APPLIQUENT PAS AUX SOCIÉTÉS DÉDIÉES. L'UNSA-FERROVIAIRE PORTERA TOUTES SES REVENDICATIONS AUX DIFFÉRENTES NAO À VENIR (SNCF ET SES FILIALES)



COMPLÉMENT DE LECTURE
Cliquez ici ou scannez le QR Code pour consulter notre communication «prime de travail l'UNSA sera intransigente».